

Siret : 92031181800016 Code Naf : 6202A
Urssaf/Msa : 117 000001570967628

Matricule : 00068
N° SS : 293079935120985

Iban / Rib : FR76 3000 3014 6000 0501 6500 277
Emploi : QA software engineer
Statut professionnel : Cadre
Position : 3.1
Coefficient : 170

Entrée : 13/12/2023 Sortie : 31/12/2024
Ancienneté : 1 an

Convention collective : Bureaux d'études techniques

Madame DAMMAK Salma
8 Boulevard François Mitterrand; App 603
Résidence les Estudines Cathédrale
91000 EVRY

Eléments de paie				Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base				151.67	25.7137		3 900.00			
Heures supplémentaires 25 %				20.00	32.1421		642.84			
Sous total Salaire de base				171.67			4 542.84			
Congés payés pris 051124 (0,5 jour)				- 0.50	209.6373	104.82				
Congés payés pris 151124 (0,5 jour)				- 0.50	209.6373	104.82				
Congés payés pris 181124-221124 (5 jours)				- 5.00	209.6373	1 048.19				
Congés payés pris 251124-271124 (3 jours)				- 3.00	209.6373	628.91				
Congé sans solde 281124-291124				- 14.00	25.7137	359.99				
Congé sans solde, Heures supplémentaires 25 %				- 1.84	32.1421	59.14				
Congé sans solde 111224				- 7.00	25.7137	180.00				
Congé sans solde, Heures supplémentaires 25 %				- 0.92	32.1421	29.57				
Indemnité congés payés (9 jours)							1 886.74			
Indemnité de repas (Non Imposable)				17.00	10.1000		171.70			
--- Fin de contrat ---										
Pas de CP acquis au titre de la maladie										
Salaire brut							4 085.84			
Santé										
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès								4 085.84	7.0000	286.01
Complémentaire - Incap. Inval. Décès								3 490.06	1.5000	52.35
Complémentaire - Incap. Inval. Décès								595.78	1.1300	6.73
Complémentaire - Santé				3 864.00	1.2500	48.30		3 864.00	1.2500	48.30
Accidents du travail & mal. professionnelles								4 085.84	0.6600	26.97
Retraite										
Sécurité Sociale plafonnée				3 490.06	6.9000	240.81		3 490.06	8.5500	298.40
Sécurité Sociale déplafonnée				4 085.84	0.4000	16.34		4 085.84	2.0200	82.53
Complémentaire Tranche 1				3 490.06	4.1500	144.84		3 490.06	6.2200	217.08
Complémentaire Tranche 2				595.78	9.8600	58.74		595.78	14.7800	88.05
Famille								4 085.84	3.4500	140.96
Assurance chômage										
Chômage								4 085.84	4.3000	175.69
APEC				4 085.84	0.0240	0.98		4 085.84	0.0360	1.47
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.										
Contribution ADESATT								4 085.84	0.0200	0.82
Autres contributions dues par l'employeur										
Autres contributions dues par l'employeur								4 085.84	2.0460	83.60
Autres contributions dues par l'employeur								3 490.06	0.1000	3.49
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu				4 770.19	6.8000	324.37				
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu				4 770.19	2.9000	138.34				
Exonérations de cotisations employeur										- 13.40
Exonération sociale sur HC/HS				553.88	- 11.2800	- 62.48				
Total des cotisations et contributions						910.24				1 499.05
Indemnité de licenciement exonérée							1 282.33			
Forfait mensuel NAVIGO Toutes Zones				86.40	25.0000		21.60			
Forfait mensuel NAVIGO Toutes Zones				86.40	75.0000		64.80			
	Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements	
Mensuel										
Annuel										
	Congés N-1	Congés N								
Acquis										
Pris										
Solde										

HIGHSKILL
66 Avenue des Champs Elysees
chez OCP Business Center 4
75008 PARIS

Siret : 92031181800016
Code Naf : 6202A

Reçu pour solde de tout compte

Je soussignée, Madame DAMMAK Salma,

demeurant 8 Boulevard François Mitterrand; App 603
Résidence les Estudines Cathédrale
91000 EVRY

reconnais avoir reçu ce jour, par Virement,
de HIGHSKILL
66 Avenue des Champs Elysees chez OCP Business Center 4 75008 PARIS

pour solde de tout compte la somme nette de *****4 943.52 Euros soit, en toutes lettres
*****Quatre mille neuf cent quarante trois euros et cinquante deux centimes*****
correspondant à mon bulletin de paie du mois de Décembre 2024.

Cette somme m'est versée en paiement des éléments suivants, étant précisé que les montants
sont indiqués avant déduction des éventuelles cotisations et contributions salariales :

Salaire de base	3 900.00
Heures supplémentaires 25 %	642.84
Congés payés pris 051124 (0,5 jour)	- 104.82
Congés payés pris 151124 (0,5 jour)	- 104.82
Congés payés pris 181124-221124 (5 jours)	- 1 048.19
Congés payés pris 251124-271124 (3 jours)	- 628.91
Congé sans solde 281124-291124	- 359.99
Congé sans solde, Heures supplémentaires 25 %	- 59.14
Congé sans solde 111224	- 180.00
Congé sans solde, Heures supplémentaires 25 %	- 29.57
Indemnité congés payés (9 jours)	1 886.74
Indemnité de repas (Non Imposable)	171.70
Indemnité de licenciement exonérée	1 282.33
Forfait mensuel NAVIGO Toutes Zones	21.60
Forfait mensuel NAVIGO Toutes Zones	64.80
Intéressement versé	817.17
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS	- 417.98

Conformément à l'article L.1234-20 du Code du travail, je reconnais être informée de la possibilité
de dénoncer ce reçu pour solde de tout compte dans les six mois suivant sa signature par lettre
recommandée.

Passé ce délai, je ne pourrai plus contester les sommes qui y sont mentionnées.

Le présent reçu pour solde de tout compte a été établi en deux exemplaires, dont un m'est remis.

Fait à PARIS le 31/12/2024

Signature de l'employeur précédée de la mention
"Bon pour règlement des sommes indiquées"

Signature du salarié précédée de la mention
"Bon pour acquit des sommes sous réserve d'encaissement"

HIGHSKILL
66 Avenue des Champs Elysees
chez OCP Business Center 4
75008 PARIS

Siret : 92031181800016
Code Naf : 6202A

Certificat de travail

Je soussigné(e), ELLOUZE Mohamed,
Agissant en qualité de Président
Certifie avoir employé Madame DAMMAK Salma (Matricule: 00068)
Demeurant à 8 Boulevard François Mitterrand; App 603
Résidence les Estudines Cathédrale
91000 EVRY

En qualité de :
Du 13/12/2023 au 31/12/2024 : QA software engineer
Position 3.1, Coefficient 170

Soit une durée d'emploi du 13/12/2023 au 31/12/2024

Sous réserve de justifier du bénéfice de l'assurance chômage auprès de l'organisme, en application de l'article L.911-8 du code de la sécurité sociale, vous pourrez bénéficier à titre gratuit de la portabilité des garanties au titre des risques :

- portant atteinte à l'intégrité physique de la personne ou liés à la maternité (frais de santé),
- liés au décès, incapacité de travail ou invalidité (prévoyance),

pour la durée de la situation de chômage et dans la limite de 12 mois (1).

(1) durée du dernier contrat de travail (ou des derniers contrats de travail consécutifs au sein de notre entreprise), sans pouvoir excéder 12 mois.

Fait à PARIS le 31/12/2024

Signature précédée du nom et de la qualité du signataire :
ELLOUZE Mohamed
Président